

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT  
Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 15 fr. 50. — Six mois, 28 fr. — Un an, 50 fr.  
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne: Trois mois, 15 fr.  
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.  
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

REDACTION ET ADMINISTRATION  
17, RUE NEUVE 17  
Directeur gérant: ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES:  
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.  
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Co, place de la Bourse, 3, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34  
Bruxelles, à l'Office de Publicité

### ELECTION SENATORIALE

Du 25 Janvier 1883.

#### DÉPARTEMENT DU NORD

CANDIDAT INDÉPENDANT:

**E. FIÉVET**  
Cultivateur et Fabricant de Sucre  
à Sin et à Masny  
MAIRE DE MASNY  
Membre du Conseil général du Nord

ROUBAIX, LE 23 JANVIER 1883.

### LETTE

#### D'UN DÉLÉGUÉ SÉNATORIAL

A SES COLLÈGUES DU DÉPARTEMENT DU NORD

Monsieur et cher collègue,

Vous avez été désigné par le conseil municipal de votre commune pour nommer le candidat qui vous paraîtrait le plus digne de représenter au Sénat le département du Nord.

Nous voici à la veille du scrutin et il va falloir vous prononcer.

Le verdict que nous sommes appelés à rendre, a une importance considérable, puisque une seule voix peut, au milieu de nos divisions parlementaires, entraîner le pays dans une résolution néfaste ou l'arrêter sur le bord d'un abîme.

Ce verdict, chacun de nous doit le peser mûrement dans sa conscience de patriote et dans sa droiture d'honnête homme. Nous nous devons à nous-mêmes de faire laire nos préférences ou nos préventions politiques pour songer seulement à bien servir la cause de la France et celle du département du Nord.

Deux candidats sont en présence :

L'un est M. Macarez, patronné par le ministère.

L'autre est M. Fiévet, indépendant.

Tous deux sont grands agriculteurs et industriels.

Tous deux réclament pour l'agriculture et pour l'industrie des droits compensateurs devenus indispensables.

Mais les opinions économiques de M. Macarez sont de date assez récente et, il n'y a pas bien longtemps encore, il ne voulait pas de droits sur les céréales.

M. Edouard Fiévet a toujours soutenu les opinions agricoles desquelles est né, aujourd'hui, le sort même de la culture de Nord.

Son autorité n'en sera que plus grande devant le Sénat.

M. Macarez pourrait se trouver plus d'une fois embarrassé, si on lui remettait sous les yeux les théories soutenues par lui, il y a quelques années encore.

Dans la question sucrière, M. Macarez a aussi beaucoup varié; il a accepté et préconisé tour à tour les solutions les plus diverses : c'est lui qui a fait accepter par le Conseil général l'impôt sur la betterave, qui a été, cette année, si défavorable à la culture de Nord, et la polémique des journaux nous a démontré, sans doute possible, quelle fâcheuse influence exerce sur son esprit ses amis politiques, alors même qu'ils sont libre-échangistes déterminés.

M. Macarez est d'ailleurs l'obligé des hommes du pouvoir, qui lui ont donné, à lui, à ses parents, à ses alliés, des marques de leur faveur; il ne pourrait les combattre sans commettre un acte de véritable ingratitude.

M. Fiévet n'a jamais rien demandé au pouvoir actuel, pas plus qu'aux pouvoirs précédents; il pourra parler toujours sans crainte le langage qui convient à un sénateur indépendant du Nord.

L'affiliation de M. Macarez dans la Franc-Maçonnerie, sa qualité de membre actif d'une loge, feront repousser sa candidature par tous ceux qui redoutent l'influence de cette association dans l'ordre social, religieux et politique.

Mais j'entends me placer à un autre point de vue, plus immédiatement pratique, si vous voulez. Quelle que soit votre manière de voir en religion ou en politique, cette attitude de M. Macarez est faite pour vous donner à réfléchir.

La Franc-Maçonnerie française a pour principaux dignitaires, les hommes d'État, ministres, sénateurs, députés, qui nous gouvernent aujourd'hui. Des engagements comme ceux que M. Macarez a pris envers elle, établissent un lien, à mon avis trop étroit, entre lui et les chefs de la majorité parlementaire.

Franc-Maçon et opportuniste, M. Macarez ne saurait avoir cette liberté d'allure indispensable au défenseur d'intérêts économiques qui peuvent être et qui ont été déjà en complète contradiction avec les intérêts politiques des francs-maçons et des opportunistes du parlement.

M. Macarez serait, au Sénat, le complaisant des ministres, comme il est, au Conseil général, le complaisant du préfet et de M. Testelin.

M. Edouard Fiévet n'a pas de liens aussi gênants, et c'est une garantie qui vaut la peine d'être prise en considération.

Je vous signale, en passant, les révélations apportées, au cours de la polémique électorale, sur l'insuffisance de l'instruction de M. Macarez, obligé de faire rédiger par d'autres les discours dont quelques-uns le croyaient l'auteur. C'est

un inconvénient que ne connaît pas M. Fiévet, dont la verte et robuste vieillesse a conservé intactes les hautes facultés et une ferme intelligence alimentée par de sérieuses et fécondes études.

M. Macarez s'était dit d'abord le candidat de l'agriculture. Nous avons vu pourquoi l'agriculture doit le récuser.

L'intérêt du meunier et celui du cultivateur se livrent, chez M. Macarez, à des luttes qui peuvent être d'ingérences et ses évolutions économiques sont vraiment trop soudaines et trop fréquentes.

Mais M. Macarez n'a pas tardé à donner un caractère politique à sa candidature par sa profession de foi. Un peu plus tard, dans une conversation rendue publique, il a déclaré que, s'il était élu, il irait siéger sur les bancs ministériels, aux côtés de M. Casimir Fournier, agent salarié des chemins de fer de l'État, qui s'est assis non loin de la gauche radicale; le milieu est vraiment trop libre-échangiste pour un partisan des droits compensateurs.

M. Fiévet n'a d'engagements envers aucun parti; il est toujours resté éloigné de la politique militante : sous les régimes précédents, il était ce qu'il est encore aujourd'hui, un indépendant.

M. Fiévet ira s'asseoir auprès de M. Pouyer-Quertier, auprès de cet homme qui est devenu comme la revendication vivante dans le Parlement des plaintes et des doléances de l'agriculture et de l'industrie.

Ne vous semble-t-il pas que la protestation agricole du Nord faite, dans de telles conditions, sur le nom de M. Edouard Fiévet, candidat pur et simple, aura une portée autrement énergique et précise que si nous la faisons sur le nom de M. Macarez, candidat ministériel?

Avons-nous le droit, d'ailleurs, de donner un témoignage de satisfaction au Gouvernement et à la majorité qui nous ont conduit où nous sommes?

Est-ce leur gestion financière que nous pouvons approuver?

Elle constitue l'une des causes les plus évidentes de la crise actuelle.

Les producteurs français succombent sous les charges dont on les accable et M. Jules Ferry leur en annonce de nouvelles pour l'année qui suivra les élections.

Est-ce leur politique intérieure?

Voilà autour de vous les citoyens plus divisés que jamais, les consciences froissées et mécontentes, la justice devenue comme un instrument et un moyen d'oppression, les scandales, les crimes se multipliant du haut en bas de l'échelle sociale, l'autorité impuissante et déconsidérée, la révolution formant ses cadres dans tous les grands centres et s'appropriant pour la lutte.

Est-ce leur politique économique?

Elle nous ruine; la détresse est partout, dans les campagnes et dans les villes. Leur tarif général de 1881 et les traités de commerce conclus ensuite ont été des œuvres toutes politiques. Ce sont des satisfactions données à l'étranger, à l'Allemagne, à l'Italie notamment, en échange de leur neutralité dans nos entreprises coloniales. Et voici qu'on annonce de nouvelles faveurs concédées à l'étranger. Afin de ne déplaier ni à l'Allemagne, ni à l'Autriche-Hongrie, le gouvernement ne veut pas d'un droit supérieur à 2 fr. 60 sur les blés! Un traité de commerce avec l'Angleterre est signé; M. de Lanessan, député, l'a eu, mais on ne le fera connaître qu'après les élections. Leurs grands travaux et leurs chemins de fer ont été, sur presque tous les points du pays, des dépenses improductives, parce qu'au lieu d'être inspirés par l'intérêt public, ils procédaient seulement de l'intérêt électoral.

Est-ce leur politique étrangère?

Elle nous livre pieds et poings liés à la merci de l'Allemagne, et nous voici jetés plus avant que jamais dans cette guerre de Chine qui ne fait que commencer et en vue de laquelle le nouveau ministre de la guerre annonçait, l'autre jour, à la tribune, une « petite mobilisation ».

Un homme politique, qui ne vous sera pas suspect, car il est resté profondément attaché à ce gouvernement de la République dont il fut le premier ministre, M. Jules Simon, portait, dans une lettre écrite il y a trois semaines, ce jugement sur ce qui s'est fait depuis sept ans :

« Pour le mal physique, nous agissons comme des charlatans, et pour le mal moral, comme des empoisonneurs. »

Et, dans un article de journal plus récent, le même homme d'État, épouvanté de la situation financière comme il l'est de la situation générale du pays, adjure les électeurs de choisir dans l'importance quel groupe de sénateurs et des représentants indépendants :

« Attendre est bien dangereux, dit-il, quand on est sur le grand chemin de la faillite. Ministres, députés, électeurs, est-ce que par hasard, vous ne le voyez pas, vous électeurs, est-ce qu'il vous est indifférent de payer à perpétuité de gros impôts? Est-ce que le délit ne vous fait pas peur ? »

« Des impôts ! Hélas ! vous pouvez à peine payer ceux dont vous êtes chargés, vous criez jusque sur les toits que ce fardeau vous écrase, que vous mettez dans l'impossibilité de lutter contre l'industrie étrangère. Puisque vous êtes si désemparés et si irrités, de grâce ne vous laissez pas faire une fois de plus. »

« Men cher collègue, le conseil de M. Jules Si-

mon est désintéressé, il est bon : ce serait nous laisser faire que de voter pour M. Macarez, candidat des ministres opportunistes.

On se moquerait de notre manifestation agricole, si nous avions la naïveté de la faire avec lui.

On a ajourné le vote de la loi sur les céréales jusqu'après les élections.

Tenez-le pour assuré, cette loi, si insuffisante qu'elle soit, ne sera pas votée si les élections sénatoriales sont ministérielles.

Pourquoi s'occuperait-on de gens qui se seront déclarés très contents de leur sort, en votant pour un candidat agréable, opportuniste et franc-maçon ?

C'est en proclamant bien haut notre mécontentement, et en donnant nos suffrages au candidat indépendant, que nous ferons une manifestation agricole vraiment efficace et vraiment significative.

Les élections législatives sont proches; nos ministres auront peur.

Dites-leur que vous avez assez de leur politique de « charlatans » et de « empoisonneurs. »

Ils jettent par les fenêtres l'or de la France; ils versent follement, là-bas sur la terre d'Asie, le sang de nos soldats.

Qui que vous soyez, mon cher collègue, monarchiste ou républicain, refusez de prendre une part de responsabilité dans ce qu'ils font. Ne vous faites pas leur complice. Ne votez pas pour leur candidat.

Cet or devient trop rare pour que nous les aidions encore à en gaspiller le fut-ce qu'un once; ce sang est trop pur et trop précieux pour que nous consentions à en avoir une goutte sur la conscience!

UN DÉLÉGUÉ SÉNATORIAL DU NORD.

### Le gouvernement opportuniste et les rentiers

Les cultivateurs et les propriétaires de terres se plaignent de payer 350 à 400 millions pour l'impôt foncier. Ils envoient les gens qui ont des titres, des obligations, de la rente surtout.

Le rentier? Le ministre Ferry en a rogné un bon morceau, l'année dernière, par la conversion du 5 0/0. C'est comme si elle avait confisqué aux rentiers, sans rime ni raison, le dixième de leur fortune. C'est une contribution de 35 à 40 millions par an que le ministre a extorqué brutalement à tous ceux qui, au lendemain de 1870, étaient venus apporter à la patrie leurs épargnes pour payer la rançon de guerre.

Et les actions et les obligations? On leur prend 8 0/0 de leur revenu; on leur prend 8 0/0 par un impôt spécial inventé par les républicains en 1872, et qui rapporte une cinquantaine de millions, et, en outre, on prélève encore, par des procédés détournés, des droits de timbre et autres, 4, 5, 6 0/0.

Allez! les rentiers ne sont guère mieux traités que les propriétaires de terres.

Sans compter que le régime actuel, ouvrant la carrière à toutes les convoitises, à tous les tripotages, facilite ces monstrueuses spéculations auxquelles on trouve mêlés à chaque instant les hommes du gouvernement et les députés qui les soutiennent.

Le krach et les ruines qu'il a causées : voilà un résultat fatal auquel devait aboutir le gouvernement des agioteurs.

### LES DÉPENSES COMMUNALES

En 1868, l'ensemble des dépenses, tant ordinaires qu'extraordinaires de toutes les communes de France (Paris excepté) s'élevait à 483 millions.

En 1878, le total de ces mêmes dépenses montait à 743 millions. C'est une augmentation de 260 millions des charges des contribuables.

Aux contribuables à voir si leur cote a diminué depuis 1878.

### LES FRANCS-MAÇONS

Dans le dernier numéro du *Monde maçonnique*, nous trouvons divers aveux qui sont bons à noter. Le premier est relatif aux « mystères » de la secte. Que de fois, quand on signalait, à la charge des francs-maçons, l'existence de ces secrets, les feuilles révolutionnaires n'ont-elles pas crié à la calomnie? Or, voici ce que nous lisons dans le *Monde maçonnique* :

« On ne saurait nier qu'il y a dans la franc-maçonnerie une force très puissante qui pourrait, avec une propagande à la fois discrète et zélée, produire les meilleurs résultats dans la voie du progrès. Ce qui nuit à l'extension de notre ordre, ce qui l'empêche de s'établir sur une base plus large, c'est cet ensemble d'idées fausses que se font sur la maçonnerie un grand nombre de profanes. Il serait vraiment utile d'avoir sous la main une petite notice que chacun de nous pourrait présenter à ceux de ses amis qu'il voudrait amener parmi nous. »

Sans révéler aucun de nos mystères, cette note exposerait en quelques lignes les principes généraux de la franc-maçonnerie. Cette déclaration, extraite de notre constitution, serait immédiatement suivie de l'indication des travaux de quelques loges. L'exemple suivrait le précepte et le profane pourrait se rendre compte de l'esprit et des tendances des francs-maçons.

Suit l'annonce d'un opuscule composé par un certain F. Cercueil, et qui, d'après le *Monde maçonnique*, remplit parfaitement le but exposé dans la note ci-dessus. Nous n'avons pas besoin de le lire pour savoir qu'en penser, en effet, par la seule teneur de ladite note, on peut conjecturer ce qu'il doit être. Il est certain, par exemple, qu'on y chercherait vainement la vérité sur les « principes généraux » de la secte, dont l'action est, au contraire, spécialement caractérisée par ces « mystères » qu'on prend bien soin de ne pas livrer au public.

Or, qu'en résulte-t-il? C'est que la « force intense » dont parle le *Monde maçonnique* est aux mains d'instruments qui ne savent point, pour la plupart, à quoi on les applique. Selon le degré des initiations, combien est-il de francs-maçons qui possèdent le secret de ces « mystères », si soigneusement dérobés à la connaissance du public, parce qu'ils porteraient l'effroi chez ceux qui n'en ont, au contraire, séduire par de trompeuses apparences?

Cependant, il échappe parfois aux francs-maçons en goguette quelque chose des vrais desseins qui les guident. C'est ainsi qu'en un banquet tenu naguères à Saint-Germain le F. G. Voltaire, en buvant à « la préparation du grand centenaire de la Révolution », a déclaré hautement que les francs-maçons étaient « une société de libre-pensée. »

De même, à ceux qui soutiennent que les francs-maçons sont purement philanthropes éloignés des querelles politiques, on peut dire ce qu'a dit dans le même banquet un certain F. Amiable :

« Le F. Amiable dit que l'on ne serait pas franc-maçon si l'on ne devait pas faire de politiques; que la franc-maçonnerie est une école préparatoire à la fois de tous les progrès et qu'elle ne doit pas se désintéresser en présence de la levée de bouillottes soulevée par l'encyclique papale. Il fait allusion aux triomphes sociaux de la réaction et qu'elle exagère; il conseille de ne soutenir aux prochaines élections que ceux qui, par leur passé, répondent de l'avenir, et il rappelle le résultat des élections dernières, dit à l'exemple donné par le franc-maçonnerie. Il boit à la franc-maçonnerie de Saint-Germain. »

On ne saurait, ce semble, rien désirer de plus net que ces aveux sans artifice.

### REUNION DES DÉLÉGUÉS SÉNATORIAUX de la Seine

Hier, à son lieu, sous la présidence de M. Clémenceau, une réunion de cinq cents députés sénatoriels de la Seine.

Le Sénat, opportuniste, s'est élevé contre la politique de l'autonomie communale.

M. Georges Martin s'est, au contraire, proclamé autonomiste.

M. Gatinseau, radical, a exposé qu'il représentait la politique opposée à celle de M. Spuller : la politique gouvernementale.

M. Gamard a soutenu en termes éloquentes la candidature de M. Riant; « Les programmes des candidats, dit-il, sont des programmes de rivalité et de lutte, et non des programmes de liberté. La candidature de M. Riant est une protestation contre la nouvelle loi sénatoriale et contre la partie du programme qui viole la liberté de conscience en demandant la confiscation des biens de l'Église. Le programme du parti opportuniste n'est que le droit à la fraude. »

Le clou de la soirée a été le discours de M. Clémenceau, dont voici les principaux passages :

« Quelques exceptions près, nous sommes tous des républicains, et il y a quelque ans, il n'y avait eu entre nous ni lutte ni discussion pour qu'un candidat unique fut accepté à l'unanimité. »

« On a dit tout à l'heure qu'il y avait eu des hommes de gouvernement. »

« Oui, des hommes de gouvernement, comme ceux qui ont conduit la Restauration de juillet. »

« Des hommes de gouvernement comme M. Guizot, qui a mené Louis-Philippe au 24 février 1830. »

« Des hommes de gouvernement qui conduiraient bien vite la République au même résultat, si nous ne laissions pas. »

« Il n'y a pas de gouvernement sans le respect des principes, ce n'est pas gouverner que d'obéir à l'inspiration de chaque jour, que d'avoir pour programme l'inspiration du moment. »

« Citoyens, reprend M. Clémenceau, on fait un monstre de cette autonomie communale. Mais qu'est-ce donc, en réalité? »

« M. Clémenceau, sous l'Empire, a fait paraître un livre dans lequel il demandait que toutes les affaires concernant la commune fussent restituées à la commune, toutes les affaires du département au département. »

« Et qui donc voudrait toucher à l'unité française! Mais il y a des gens qui pensent qu'on désorganiserait les affaires on crée des écoles d'hommes politiques, on rend la vie à la France atrophie par des siècles de despotisme. »

M. Clémenceau conclut en priant de voter pour M. Gatinseau.

« La suite du discours de M. Clémenceau, une vive agitation se produisit à l'assemblée. Des interruptions partirent de tous côtés. M. Spuller protesta. La moitié de la salle est debout. »

M. Révillon, qui a pris la présidence, essaya vainement de dominer le tumulte sans y parvenir.

Dans un coin, un incident... un peu vil.

M. Dreyfus, directeur de la *Nation*, et conseiller municipal, insiste vivement auprès de M. Georges Martin pour le décider à retirer sa candidature.

« C'est un donjon, dit-il, ce que vous faites, s'écrie le président du conseil sénatorial. »

M. Dreyfus s'élança : « Vous dites! vous dites! »

« Et moi, c'est malhonorable. »

« La main levée de M. Dreyfus s'abat sur la joue de M. Martin. »

Finalement, la réunion repoussa la candidature de M. Spuller et Martin, et adopta à une grande majorité celle de M. Gatinseau.

P. S. — L'incident que nous venons de raconter n'a pas eu de suites. Les témoins ont arrangé l'affaire et les deux adversaires se sont serré la main.

être : c'est drôle. Je suppose qu'il y a un mot d'ordre à ce sujet dans un des innombrables partis dont se compose le parti qui nous divise le moins. Il y a un an, cette suppression du Sénat était demandée par la plupart des brasseries. Aujourd'hui, d'après tout ce qui me revient, on est beaucoup moins ardent; les ennemis de Sénat sont infiniment moins nombreux. Il n'est plus « sur la plate-forme. »

Plus loin, M. Jules Simon esquissa un piquant portrait du député candidat :

« La vie du député a deux phases, comme celle du papillon. Il est d'abord candidat, puis il éclot à la vie politique. Vous ne sauriez croire, monsieur, à moins d'avoir été candidat, vous-même ou membre d'un comité directeur, ce que c'est d'avoir à conquérir une majorité de 14,000 voix. L'argent, suivant une parole célèbre, joue un faible rôle dans les élections. J'ai lu, comme tout le monde, le procès de Guingamp, et je sais qu'il y a des candidats qui ne reculent pas devant une dépense de cent mille francs; mais le plus grand nombre ne dépense rien ou presque rien. »

« Quel est donc l'argent principal des élections? Est-ce l'éloquence? Mon Dieu, non. On peut dire que, parmi les 600 députés, il y en a 500 qui n'osent jamais aborder la tribune, et que, sur les 100 autres, 95 environ gèneraient beaucoup à en faire autant. Si ce n'est ni l'argent ni l'éloquence, qu'est-ce donc? C'est « la promesse ». L'électeur a beau être dupé à chaque coup, on l'y prend toujours. C'est un fait psychologique fort étonnant : jusqu'au moment de l'élection, il croit que son candidat voudra et pourra faire ce qu'il a promis. »

Il y a les grandes et les petites promesses, suivant qu'on est grand ou petit candidat.

Enfin, voici pour le Sénat :

« Le Sénat a le reto; mais a-t-il le courage? Electeurs, qui avez maintenant quatre-vingts sénateurs à élire, c'est à vous d'y songer. »

« Le Sénat a permis qu'on lui portât le budget le 22 décembre. Il a permis à un ministre de lui signifier sa déchéance politique du haut de la tribune. « Vous n'avez pas le droit de renverser un cabinet. » Il a voté l'amnistie, dont il ne voulait pas; le divorce dont il ne voulait pas; la dispersion des congrégations, dont il ne voulait pas; l'épuration de la magistrature, dont il ne voulait pas; le Tonkin, dont il ne voulait pas. Le Sénat a permis qu'on lui ait fait voter tout le reste, lui à fait voter le congrès lui-même. On dit sur les bancs : « Faisons-le bien vite : si nous attendons, il sera pire. »

« Au nom du Ciel, électeurs, cherchez des hommes, cherchez des courages. On a fait tous ces temps-ci trop de place à la peur dans nos mœurs politiques. Le ministre a peur de perdre son portefeuille, le député a peur de ne pas être réélu, et le sénateur a peur d'être épuré ou d'être supprimé. Tous ensemble, ils ont peur d'un moine dans un collège, d'une cornette dans un hôpital ou d'un crucifix dans une école. »

Nous faisons un gouvernement avec toutes ces peurs réunies, et nous déclarons à l'univers que c'est un gouvernement fort!

### Un dégoûté de plus

M. Lebaudy, député de Seine-et-Oise, qui appartient à la nuance du centre gauche, fait part au *Petit Mantois* des déceptions qu'il a fait éprouver la présente République :

« A mesure que la République marche du côté de l'avenir, les républicains libéraux sentent redoubler leurs appréhensions. »

Leurs angoisses s'accroissent de jour en jour. Ils découvrent avec étonnement, sous la forme gouvernementale actuelle, acceptée par tous, acclamée par beaucoup, des signes de décadence prématurée.

Et à quoi cela tient-il ?

« A une cause unique : La déchéance du principe d'autorité. »

Lorsque M. Jules Ferry arriva aux affaires, les espérances qu'avait fait naître un jour le langage de Gambetta revinrent au cœur de tous les bons Français. Chacun d'eux applaudit à son discours du Havre. On crut qu'il allait être le restaurateur du principe d'autorité. Son influence s'en accrût, et une imposante majorité le soutint dans tous ses actes, au Sénat comme à la Chambre.

Malheureusement, les espérances se sont peu à peu évanouies, et comme les précédents ministères, le ministre Jules Ferry n'a pas méconnu le devoir de remettre en honneur le principe d'autorité nécessaire à tous les gouvernements, et plus encore au gouvernement républicain qu'à tout autre.

C'est en partie à cela qu'il doit de voir ses plus sincères amis, ceux qui l'avaient soutenu de toutes leurs forces à la première heure, se détacher de lui progressivement, et son influence décroître dans l'opinion publique comme elle a décliné dans le Parlement.

### Les perquisitions « au Cri du Peuple »

Le *Cri du Peuple* proteste violemment contre ces perquisitions par un article dont voici le début :

« Il est temps de le dire — et que tous les honnêtes gens le comprennent. Derrière les Balle-Rich, assassins officiels qui chourmaient à domicile, il y a la Police, qui se rend solidaire du crime commis, qui le couvre et qui l'estampille. Il y a la Police, et aussi — depuis tantôt — la Magistrature. »

« On croyait fermé ce tragique débat sur l'affaire Saint-Elme, le voici qui rouvre avec d'autres acteurs, les rôles restant les mêmes. »

« Oui, à Paris, comme en Corse, ceux qui sont investis de la haute mission de rendre la justice et ceux qui ont violé la loi se dressent debout, côte à côte, avides de complicité. »

« Coalition de Saint-Elmars qui trouveront peut-être leur Dissaud, au jour de l'audience. »

« Aux violations de domicile avec effraction et à main armée, succèdent les violations de domiciles avec mandat en poche et levier au poing. »

« Aïe, aïe, voilà où nous en sommes. Ce n'est plus maintenant contre le meurtrier que la procédure est dirigée, c'est contre les victimes. »

« Le *Cri du Peuple* raconte ensuite en douze colonnes les détails des perquisitions. »

### NOUVELLES DU JOUR

#### Mouvement judiciaire

Paris, 22 janvier. — Le garde des sceaux soumettra, samedi prochain, à la signature du président de la République, son mouvement judiciaire.

« Ce mouvement, ne paraîtra au *Journal officiel* que le lendemain du jour des élections sénatoriales. »

Le poste de conseiller à la cour de cassation, vacant par suite du décès de M. Blondel, est donné à M. Chaufour, premier président à Besançon. M. Fays, procureur général à Limoges, remplace M. Chaufour dans les fonctions de premier président de la cour de Besançon. M. Bandouin, avocat général à Lyon, est nommé procureur général à Limoges. M. Bertrand, conseiller à la cour de Lyon, est nommé président de chambre près la même cour. Le mouvement porte enfin sur un certain nombre de conseillers, de juges, etc. La principale nomination concernant l'Algérie est celle de M. Régnier, qui est nommé vice-président à Constantine.

« D'ions aussi que ce mouvement sera suivi d'un autre dans une vingtaine de jours. »

#### Mouvement diplomatique